

**REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE**

67 B 22

11853

**LES SOUSSIGNES**

- Monsieur Louis REINIER, domicilié aux fins des présentes à MARSEILLE (13008) - 20, Traverse de Pomègues,

Agissant en qualité de:

- Président Directeur Général de la Société ONET PROPLETE SA, Société Anonyme au capital de 5.788.480 Euros, ayant son siège social à MARSEILLE (13008) - 20, Traverse de Pomègues, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 067 800 425,

Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes;

- Monsieur Alain BROUSSE, domicilié aux fins des présentes à MARSEILLE (13008) - 20, Traverse de Pomègues,

Agissant en qualité de:

- Président Directeur Général de la Société ESPACE ACTION, Société Anonyme au capital de 160.000 Euros, dont le siège social est à CESSON SEVIGNE (35510) - ZI Sud-Est. Rue de l'Oseraie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 309 742 724,

- Président Directeur Général de la Société ETABLISSEMENTS GERARD, Société Anonyme au capital de 40.128 Euros, dont le siège social est à LAVAL (53300) - 21, Route de Fougères, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 345 183 321,

- Président Directeur Général de la Société PERFECT SERVICE, Société Anonyme au capital de 160.000 Euros, dont le siège social est LE MANS (72000) - 112, rue Nationale. Allée Cité Roger, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du MANS sous le numéro 577 050 412,

- Président Directeur Général de la Société NETEC, Société Anonyme au capital de 120.000 Euros, dont le siège social est à MARSEILLE (13008) - 20, Traverse de Pomègues, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 322 847 807,

- Gérant de la Société MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 160.000 Euros, dont le siège social est à MARSEILLE (13008) - 20, Traverse de Pomègues, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 317 147 387,

↗ h2



- Administrateur de la Société PERFECT SERVICE HOLDING, Société Anonyme au capital de 40.000 Euros, dont le siège social est LE MANS (72000) – 112, rue Nationale, Allée Cité Roger, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du MANS sous le numéro 389 385 084

Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes:

**ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER QUE:**

La Société Anonyme ONET PROPLETE SA, constituée par acte sous seing privé le 20 Décembre 1966, a pour objet, aux termes de l'article 3 de ses statuts,

la gérance du fonds de commerce appartenant à ONET, Société Anonyme au capital de 15.700.000 Euros, dont le siège social est à MARSEILLE (8e) - Traverse de Pomègues, constituée aux termes d'un acte en date du 28 Novembre 1958 déposé aux minutes de Maître MAUBE, notaire à MARSEILLE.

La société anonyme ONET a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de nettoyage sous toutes ses formes, entretien des bureaux et devantures de magasins, entretien de parquets, ponçage, vernissage et polissage, blanchissage, désinfection, désinsectisation, dératisation, démoustication, désinfection spécifique et générale, traitement des eaux, traitement des bois et des charpentes, lutte antipollution sous toutes ses formes, nettoyage, enlèvement, destruction et traitement d'ordures ménagères et résidus industriels, décharges contrôlées, vidanges, travaux ruraux, plantation et extraction d'arbres, entretien des espaces verts, prestations de services divers, manutention, levage, transport, transport public routier de marchandises, camionnage, levage et montage de charpentes métalliques, ramonage et grattage des conduits de fumées et cheminées, entretien et réparation de toutes canalisations, adduction d'eau, entretien de voies et routes, ravalement des façades, peinture, exploitation des carrières, travaux de réparation et d'entretien de matériel, matériel roulant divers, d'immeubles, location de véhicules et matériels divers, location de garages, gestion d'activités annexes d'entreprise, notamment cantines, dortoirs, etc... conditionnement de produits divers, radioprotection et interventions de décontamination et de nettoyage spécifique à l'industrie nucléaire, et généralement toutes interventions dans l'industrie nucléaire, en zones contaminées ou non, conception, promotion, diffusion et commercialisation de matériels, produits, procédés, accessoires aux prestations susvisées.

La Société ESPACE ACTION, constituée par acte sous seing privé le 1er Mars 1977, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, ou l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature, la participation de la société, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou à tout autre objet similaire ou connexe, notamment le nettoyage et l'entretien de tous locaux ou matériels, le ravalement d'immeubles, les peintures, la dératisation, la création et l'entretien d'espaces verts, la surveillance, les travaux connexes, la vente de matériels et de produits de nettoyage, le transport public routier de personnes à titre accessoire.

hc

ET

La Société ETABLISSEMENTS GERARD, constituée par acte sous seing privé le 6 Mai 1988, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, l'acquisition, la création, l'exploitation de toutes entreprises de nettoyage et d'application solaires sur vitres et autres, ainsi que tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cet objet: la prise de participation dans toute société civile ou commerciale, la constitution de tout portefeuille de valeurs de bourse, l'administration, la gestion et la mise en valeur des biens ainsi acquis ou constitués; la propriété, l'administration et l'exploitation de tout immeuble, de tout bien et droit immobilier quelconque; les prestations de services, l'étude, l'assistance, l'avis, le développement des activités par tous moyens, et toutes actions auprès des entreprises destinées à les aider, à les promouvoir, à développer leurs activités en France et à l'étranger.

La Société PERFECT SERVICE, constituée par acte sous seing privé le 13 Mars 1970, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, le nettoyage et l'entretien sous toutes agricoles, administratifs, publics ou privés; les ravalements et traitements des bois et bétons; la peinture, vitrerie, vente et pose de tous revêtements de sols, murs et plafonds; la désinfection, désinsectisation et dératisation; la vente au détail de tous produits, matériels et outillages se rapportant à l'objet principal; la création et l'entretien d'espaces verts; la collecte et le traitement des ordures ménagères.

La Société NETEC, constituée par acte sous seing privé le 7 Septembre 1981, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, le nettoyage et l'entretien de tous locaux, surfaces, matières, leur rénovation, la fabrication et le négoce de tous biens corporels ou incorporels se rapportant à l'objet ci-dessus.

La Société MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE, constituée par acte sous seing privé le 11 Octobre 1979, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts de réaliser, tant en France qu'à l'étranger, les travaux suivants : maintenance diverse, assistance sous toute ses formes aux entreprises industrielles et commerciales, ainsi qu'aux administrations, travaux de sous-traitance industrielle, technique et administrative, prestations de services, manutention, conditionnement, location de matériel, études et recherches, location de véhicules, transport public routier de marchandises et de voyageurs, commissionnaire de transport, radioprotection et interventions de décontamination et de nettoyage spécifique à l'industrie nucléaire, et généralement toutes interventions dans l'industrie nucléaire, en zones contaminées ou non.

Les Sociétés sus-visées, dépendent toutes du même secteur économique de services, répondant au même code APE, et sont toutes filiales directes ou indirectes à près de 100% de la Société ONET.

La Société PERFECT SERVICE HOLDING, constituée par acte sous seing privé le 16 Décembre 1992, a pour objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, la prise de participation dans toute société civile ou commerciale, la constitution de tout portefeuille de valeurs de bourse, l'administration, la gestion et la mise en valeurs des biens ainsi acquis ou constitués, les prises de tous intérêts ou droits sociaux dans toute société, affaire ou entreprise, la propriété, l'administration et l'exploitation de tout immeuble de tout bien et droit immobilier quelconque; les prestations de services, l'étude, l'assistance, l'avis, le développement des activités par tous moyens et toutes actions auprès des entreprises, destinés à les aider, à les promouvoir, à développer leur activité en France et à l'étranger; le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement.

La Société PERFECT SERVICE HOLDING a détenu jusqu'à une date récente, la quasi-totalité de deux sociétés oeuvrant dans le secteur du nettoyage, les Sociétés PERFECT SERVICE et ETABLISSEMENTS GERARD, également intéressées par le projet justifiant la présente requête. Son activité s'est limitée à la gestion et l'animation du groupe de sociétés ainsi constitué.

Or la Société ONET PROPLETE, en tant que société la plus importante de la branche d'activité du groupe économique de services auquel elle appartient, assure des prestations d'animation auprès de sa filiale, ainsi que de toutes les autres sociétés composant cette branche d'activité.

Ces deux sociétés ont donc en commun cette activité de gestion et d'animation de sociétés oeuvrant principalement dans le secteur du nettoyage et des services.

Leurs activités étant à la fois connexes et complémentaires, il est envisagé, à titre de restructuration interne au groupe industriel de services auquel ces sociétés appartiennent, et pour permettre un allègement du coût de leur gestion, de fusionner les Sociétés ONET PROPLETE SA, ESPACE ACTION, ETABLISSEMENTS GERARD, PERFECT SERVICE, NETEC, MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE et PERFECT SERVICE HOLDING, la première absorbant la totalité des autres.

L'opération envisagée est sommairement décrite dans la note annexe jointe à la présente requête.

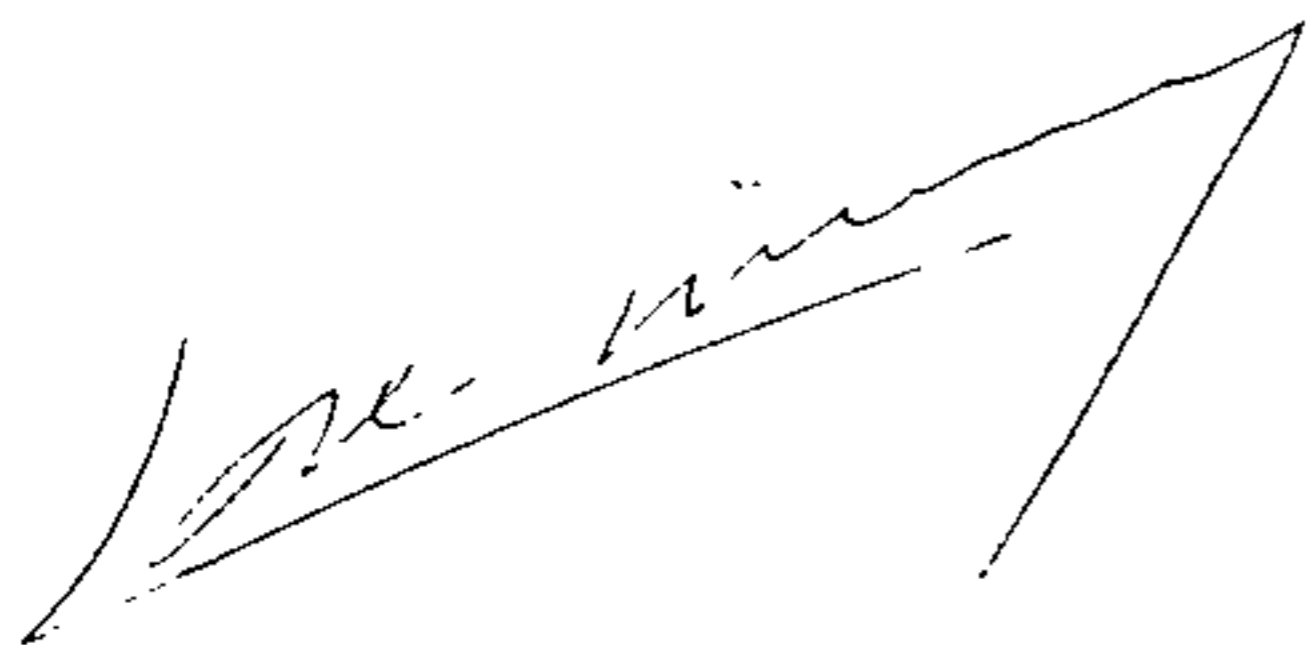
C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de solliciter qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de MARSEILLE de bien vouloir désigner un Commissaire à la Fusion chargé:

- Conformément aux articles L 236-10 et L 236-23 du Code de Commerce, et à l'article 257 du Décret du 23 Mars 1967, d'établir un rapport écrit sur les modalités de la fusion à intervenir entre la Société ONET PROPLETE SA, Société Absorbante, et les Sociétés ESPACE ACTION, ETABLISSEMENTS GERARD, PERFECT SERVICE, NETEC, MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE et PERFECT SERVICE HOLDING, Sociétés Absorbées;

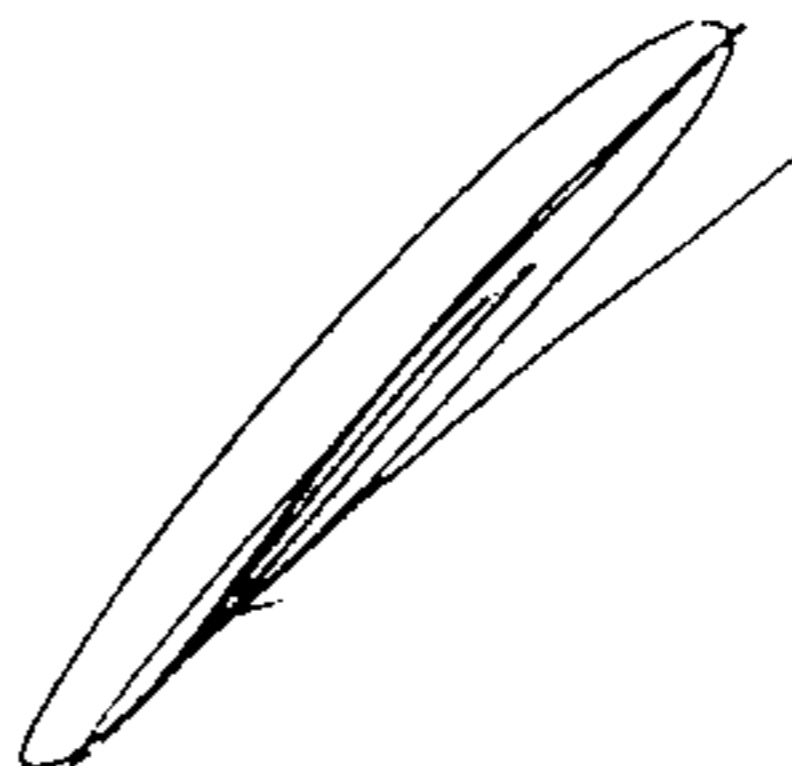
- Conformément aux articles susvisés, à l'article L 225-147 du Code de Commerce, et à l'article 169 du Décret du 23 Mars 1967, d'apprécier la valeur des apports en nature devant être consentis à titre de fusion à la Société ONET PROPLETE SA, Société Absorbante, par les Sociétés ESPACE ACTION, ETABLISSEMENTS GERARD, PERFECT SERVICE, NETEC, MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE et PERFECT SERVICE HOLDING, Sociétés Absorbées.

Fait à MARSEILLE le

Monsieur Louis REINIER



Monsieur Alain BROUSSE



REQUETE CONJOINTE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

NOTE ANNEXE

**1) Présentation de l'opération**

Les sociétés ESPACE ACTION, ETABLISSEMENTS GERARD, PERFECT SERVICE, NETEC, MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE exercent de même que la société ONET PROPLETE SA qui projette de les absorber, une activité de prestataire de services dans les métiers du nettoyage sous toutes ses formes, et toutes activités annexes.

La Société PERFECT SERVICE HOLDING en sa qualité d'holding animatrice, gère de semblables structures, exerçant ainsi une activité connexe aux sociétés précitées.

La restructuration juridique envisagée permettra une valorisation des synergies existant entre toutes ces sociétés.

**2) Indications sommaires sur la nature des apports envisagés et les activités des sociétés parties à l'opération**

Toutes les sociétés parties à cette opération de restructuration oeuvrent directement ou indirectement dans le même secteur d'activité, et leur répartition géographique est très diverse.

Il est donc projeté d'apporter à la Société ONET PROPLETE SA, société absorbante, l'ensemble des éléments d'actif appartenant aux sociétés ESPACE ACTION, ETABLISSEMENTS GERARD, PERFECT SERVICE, NETEC, MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE et PERFECT SERVICE HOLDING, sociétés absorbées, lesdits éléments comprenant le fonds appartenant à ces dernières, ainsi que les matériels, mobilier, immeubles et marchandises éventuellement propriété de ces sociétés, de même que les brevets et marques déposés dont ces dernières peuvent disposer, et généralement tous les biens et droits corporels et incorporels figurant à l'actif de leur bilan.

Les sociétés absorbées apporteront également à l'absorbante le passif pouvant grever les éléments ci-dessus, ainsi que le droit à la poursuite des contrats en cours et des locations mobilières et immobilières diverses.

**3) Importance des sociétés en cause**

Selon Comptes provisoires arrêtés au 30 Septembre 2001 (en Euros)

SOCIETE ABSORBANTE: ONET PROPLETE SA

- Chiffre d'affaires H.T :	251.264.270 Euros
- Capital social :	5.788.480 Euros
- Capitaux propres :	24.830.463 Euros
- Résultat provisoire avant impôt:	7.430.600 Euros
- Total du bilan:	149.151.207 Euros
- Nombre de salariés:	21.235
- Commissaires aux comptes:	

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE  
 ERNST et YOUNG AUDIT – 116, Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

SOCIETES ABSORBEES:1) ESPACE ACTION

- Chiffre d'affaires H.T :	7.336.913 Euros
- Capital social :	160.000 Euros
- Capitaux propres :	1.486.495 Euros
- Résultat provisoire avant impôt:	244.525 Euros
- Total du bilan:	4.302.951 Euros
- Nombre de salariés:	724
- Commissaire aux comptes:	

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

2) ETABLISSEMENTS GERARD

- Chiffre d'affaires H.T :	3.086.914 Euros
- Capital social :	40.128 Euros
- Capitaux propres :	1.474.652 Euros
- Résultat provisoire avant impôt:	254.697 Euros
- Total du bilan:	2.744.954 Euros

- Nombre de salariés: 310

- Commissaire aux comptes:

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

3) PERFECT SERVICE

- Chiffre d'affaires H.T : 4.608.135 Euros

- Capital social : 160.000 Euros

- Capitaux propres : 596.645 Euros

- Résultat provisoire avant impôt: 284.897 Euros

- Total du bilan: 3.142.657 Euros

- Nombre de salariés: 372

- Commissaire aux comptes:

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

4) NETEC

- Chiffre d'affaires H.T : 1.774.410 Euros

- Capital social : 120.000 Euros

- Capitaux propres : 405.812 Euros

- Résultat provisoire avant impôt: 95.543 Euros

- Total du bilan: 1.710.415 Euros

- Nombre de salariés: 126

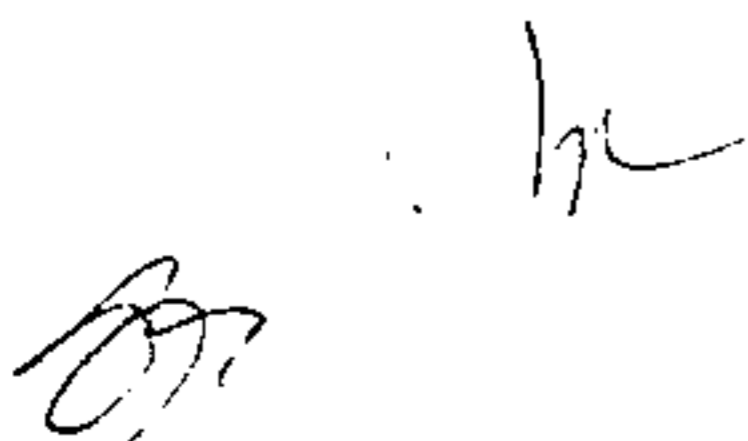
- Commissaire aux comptes:

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

5) MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Chiffre d'affaires H.T : 5.867.197 Euros

- Capital social : 160.000 Euros





- Capitaux propres : 1.527.836 Euros
- Résultat provisoire avant impôt: 45.509 Euros
- Total du bilan: 3.873.389 Euros
- Nombre de salariés: 238
- Commissaire aux comptes:

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

6) PERFECT SERVICE HOLDING

- Chiffre d'affaires H.T : Néant
- Capital social : 40.000 Euros
- Capitaux propres : 1.319.911 Euros
- Résultat provisoire avant impôt: -20.367 Euros
- Total du bilan: 3.723.820 Euros
- Nombre de salariés: Néant
- Commissaire aux comptes:

A. et L.GENOT – 320 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE

4) Type d'opération envisagée: Restructuration interne

5) Evaluation des apports en nature

Conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 11 Août 1993 (B.O.I 4 I-1-93), prise en application de l'article 25 de la Loi de Finances rectificative pour 1991, et spécifiquement de l'alinéa 5 du paragraphe 5 de son chapitre premier, s'agissant d'une opération de restructuration interne ne devant pas avoir d'influence notable sur le périmètre de consolidation auquel appartiennent la Société absorbante et la Société absorbée, les différents éléments de passif et d'actif apportés seront évalués à leur valeur nette comptable.

La valeur de la clientèle des sociétés absorbante et absorbées sera appréciée, conformément aux usages dans la profession concernée, par rapport à une quotité fixée à 1/4<sup>e</sup> soit trois mois du dernier chiffre d'affaires réalisé sur une année.

\* \* \* \* \*

## ORDONNANCE

NOUS, Robert HENRY, Vice Président  
du Tribunal de Commerce de MARSEILLE, assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les causes y énoncées ;

VU les articles L.225-147 et L.236-10 du Code de Commerce et les articles 64 et  
257 du décret du 23 mars 1967,

DESIGNONS :

**Monsieur Jacques KALPAC**  
Commissaire aux Comptes,  
Demeurant **43, Boulevard de la Blancarde, 13004 MARSEILLE**

en qualité de Commissaire à la Fusion, ayant pour mission d'établir, sous sa responsabilité, les  
modalités de la fusion et de vérifier les apports en nature qui doivent être transmis par :

- **Les Sociétés Anonymes ESPACE ACTION à CESSON SEVIGNE (35510) ,  
Etablissements GERARD à LAVAL (53300) , PERFECT SERVICE au MANS (72000),  
NETEC à MARSEILLE ( 13008 ) , , PERFECT SERVICE HOLDING au MANS (72000) ,  
et la Société à Responsabilité Limité MAIN SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE à  
MARSEILLE ( 13008 )**

à la Société Anonyme :

- **ONET PROPLETE SA. Société Anonyme au capital de 5.788.480 Euros, ayant son siège  
social à MARSEILLE 13008 , 20 Traverse de Pomègues, , immatriculée au Registre du  
Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le N° 067 800 425**


et d'en dresser rapport,

DISONS que les actes modificatifs seront déposés au Greffe du Tribunal de  
Commerce territorialement compétent, conformément au décret du 30 mai 1984,

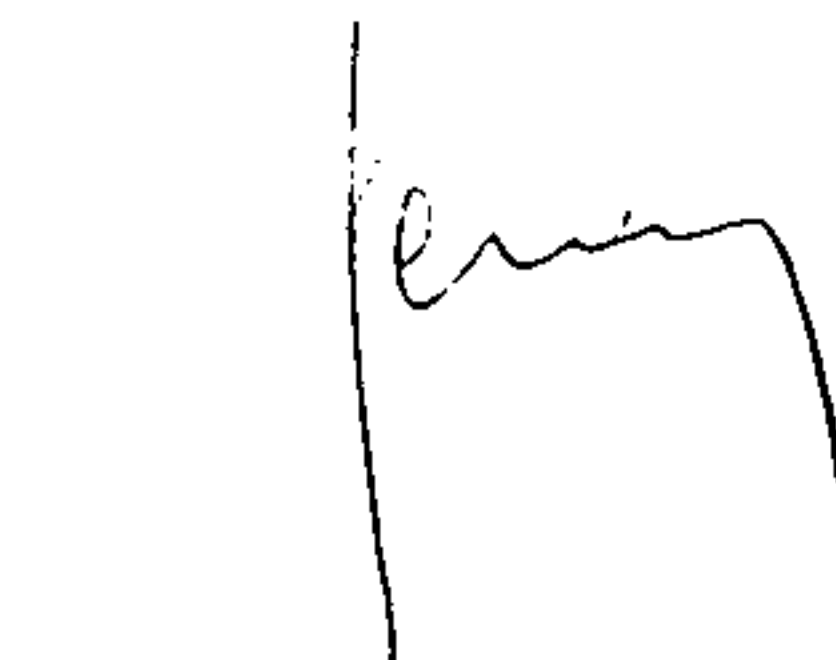
ORDONNONS le dépôt de la présente au Greffe de notre tribunal,

LAISSONS les dépens à la charge du requérant.

Fait à MARSEILLE, le **2 mai 2002**

LE GREFFIER  


LE PRESIDENT.

  
Robert HENRY, Vice-Président  
du Tribunal de Commerce de Marseille